

Montréal, le 1^{er} juin 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M° Yves Fréchette Avocat Hydro-Québec Vice-présidence – Affaires juridiques 800, boul. de Maisonneuve Est, 11e étage Montréal (Québec) H2L 4M8

Objet: Rapport annuel 2022 du Transporteur en vertu de

l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 31 mai dernier, nous transmettant la pièce HQT-6, document 1, ainsi que la liste des pièces révisées, dans le cadre du rapport annuel 2022 du Transporteur.

Nous accusons également réception de la pièce HQT-6, document 1.1 déposée sous pli confidentiel. Ce document, ainsi reçu, sera traité conformément à la Politique visant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml